



COMPRENDRE



La sobriété au cœur des politiques régionales



PRÉAMBULE

En tant que « cheffes de file Climat » à l'échelle locale, les Régions sont en première ligne pour définir des stratégies et mener des actions afin d'atténuer et d'adapter les territoires aux impacts du dérèglement climatique, en promouvant notamment une transition énergétique reposant sur la sobriété.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Pour encourager les Régions à accélérer la transition, le CLER-Réseau pour la transition énergétique réalise des publications sous la bannière « Les Régions en action ». Il a notamment publié un guide consacré au programme DÉCLICS (Défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété) coordonné par l'association. <https://cler.org/rendez-vous/nos-campagnes/les-regions-acteurs-de-la-transition-energetique>

SOMMAIRE

04

LE CONTEXTE

La sobriété, pierre angulaire de la transition énergétique

05

LES ENJEUX

Quels défis pour les Régions ?

07

LES BONNES PRATIQUES

Quelles politiques régionales mettre en place ?



OURS

Conception - Rédaction :

CLER -Réseau pour la transition énergétique et Virage Énergie

Création graphique :

Mathilde Gayet - Kreion Studio

Photos :

Adobe Stock

Octobre 2021



LE CONTEXTE

La sobriété, pierre angulaire de la transition énergétique

On peut définir la sobriété comme une **démarche volontaire et organisée visant à réduire les consommations d'énergie, de matières premières ainsi que les émissions de gaz à effet de serre par des changements de comportement, de modes de vie et d'organisations collectives.**

La sobriété est identifiée dans l'article 1e de la loi de Transition Énergétique pour la croissance verte de 2015 comme un moyen pour maîtriser la demande en énergie et ainsi atteindre les objectifs que s'est fixé l'État en matière de réductions des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Un territoire engagé vers la sobriété accompagne l'évolution des besoins individuels et collectifs, des réglementations, des normes sociales et des imaginaires de sa population au profit d'une réduction des consommations d'énergie.

La sobriété permet de réduire les inégalités sociales et la précarité énergétique en donnant à chacun la possibilité d'avoir accès à la juste quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire ses besoins fondamentaux. De plus, cette démarche collective permet de limiter les externalités négatives de nos modes de consommation et de production actuels (pollutions, bruit, problèmes sanitaires...) et participe à une amélioration générale de la qualité de vie des populations.

La sobriété énergétique se distingue de l'efficacité énergétique qui fait exclusivement appel à des techniques et technologies permettant de réduire les consommations



REPÈRES

OBJECTIFS CLIMAT-ÉNERGIE NATIONAUX D'ICI 2030

↘ **40 %**

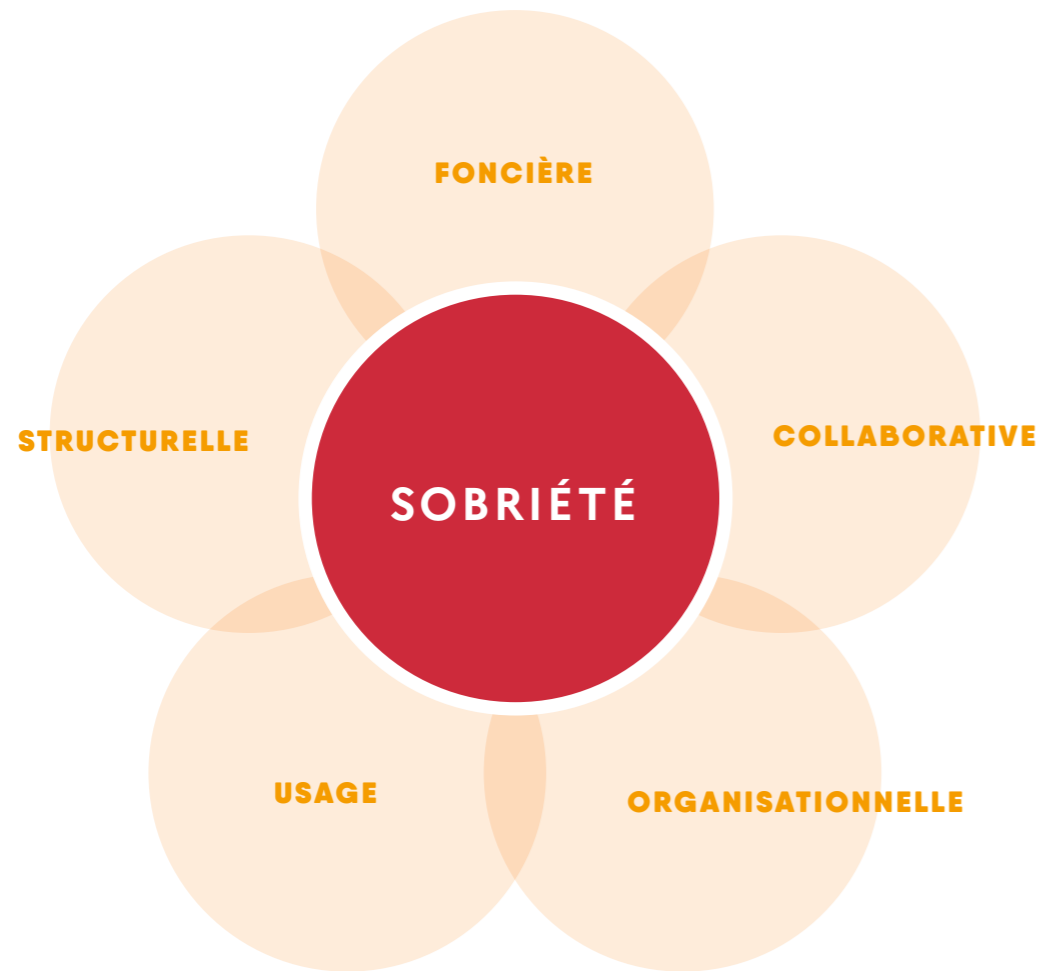
des émissions de gaz à effet de serre et d'ici 2050, réduction de 75% des émissions de gaz à effet de serre, par rapport à 1990.

↘ **20 %**

des consommations d'énergie et d'ici 2050, réduction de 50% des consommations d'énergie, par rapport à 1990.

d'énergie à l'échelle d'un objet ou d'un système donné (véhicule moins consommateur, bâtiment rénové, etc...). Ces deux dimensions de la transition énergétique sont toutefois complémentaires : une modernisation de l'éclairage public par une technologie LED peut s'accompagner de mesures d'extinction nocturne. En réduisant les consommations d'énergie, la sobriété facilite également la couverture des besoins énergétiques régionaux par les énergies renouvelables.

Les différents types de sobriété



SOBRIÉTÉ FONCIÈRE :

utiliser le moins d'espace possible et limiter l'artificialisation des sols, en particulier des terres agricoles. Exemples : Politique Zéro Artificialisation Nette, reconquête des friches urbaines et industrielles.

SOBRIÉTÉ STRUCTURELLE :

penser l'aménagement du territoire de telle façon que les zones d'habitation, d'activités et de consommation soient proches et facilement accessibles sans voiture (marche, vélo, transports en commun). Exemples : urbanisme des courtes distances, schéma régional cyclable et piéton

SOBRIÉTÉ D'USAGE :

adapter l'usage d'un objet ou d'une technologie (fréquence et durée d'utilisation, fonctionnalités) pour qu'il corresponde à la

juste quantité d'énergie nécessaire à son bon fonctionnement. Exemples : extinction nocturne de l'éclairage public ou des vitrines commerciales

SOBRIÉTÉ ORGANISATIONNELLE :

interroger nos modes d'organisation collective afin d'adopter de nouvelles façons de se déplacer, de travailler, d'habiter, de consommer qui soient moins énergivores. Exemples : télétravail, mutualisation des équipements (covoiturage, autopartage, tiers-lieux...)

SOBRIÉTÉ COLLABORATIVE :

créer du lien et de la solidarité entre les personnes par des activités favorisant le réemploi, le partage et l'échange. Exemples : Repair Café, Ateliers de réparation solidaires, bricothèques.



LES ENJEUX

Quels défis pour les Régions ?

AMÉNAGER DES TERRITOIRES RÉSILIENTS ET SOBRES

Chaque région est dotée d'un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), document stratégique définissant les orientations régionales en termes d'aménagement du territoire, de préservation de l'environnement et de lutte contre le changement climatique. Ce schéma a un impact déterminant sur les politiques locales en définissant des orientations fortes aux horizons 2030 et 2050. Il constitue un levier important pour amorcer la sortie d'un modèle d'aménagement énergivore, reposant sur l'utilisation massive de la voiture individuelle, l'étalement urbain et l'artificialisation des terres agricoles. La sobriété foncière constitue un véritable atout pour garantir le développement d'une agriculture locale durable et raisonnée permettant à l'ensemble des régions françaises de reconquérir leur souveraineté alimentaire. Elle permet également de préserver les puits de carbone, indispensables à l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050. La mobilité constitue également un champ de compétence intéressant pour mettre en place des politiques de déplacement sobres. La gestion des trains express régionaux (TER) et d'une partie des transports ferroviaires de marchandises peut permettre d'inciter les voyageurs et les transporteurs à se reporter vers des alternatives à l'automobile et au fret routier. Le développement du fret fluvial, des transports en commun et des mobilités douces (vélo, marche à pied) peut aussi être encouragé.

ÉLABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES AMBITIEUSES ET COHÉRENTES

Pour être pleinement efficace, la sobriété suppose d'être considérée comme un fil conducteur de l'ensemble des politiques et actions portées par les conseils régionaux. Afin de garantir la cohérence de l'action régionale, il apparaît nécessaire de penser et d'intégrer le principe de sobriété, et plus largement les enjeux climat-énergie, de manière transversale, en les déclinant dans l'ensemble des champs de compétences des Régions. L'élaboration d'une stratégie de sobriété régionale pose les objectifs à atteindre en matière de réduction des consommations d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en identifiant les moyens financiers et humains permettant de répondre aux ambi-

tions fixées par les exécutifs régionaux. Cela participe également à la bonne prise en compte des orientations des SRADDET et leur articulation avec les documents de planification intercommunaux et communaux et in fine à la transition énergétique des territoires.

ANTICIPER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES DE DEMAIN

Les compétences des conseils régionaux en matière de formation professionnelle, d'enseignement supérieur, de recherche, de gestion de bâtiments publics (en particulier les lycées) peuvent contribuer à la structuration de filières professionnelles en lien avec la transition énergétique et écologique : métiers du réemploi, de la réparation, de l'économie circulaire, des low-tech, des circuits courts de production et distribution, des services à la personne... En termes de développement économique, les conseils régionaux peuvent particulièrement accompagner les entreprises et industries de leur territoire dans la mise en place de mesures de sobriété et dans l'élaboration de plans de résilience les rendant moins dépendantes des ressources énergétiques fossiles et des importations de matières premières. Cela concerne également la mutation économique de certains secteurs énergivores et carbonés (industrie automobile, sidérurgie...).

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

Par la mise en place de politiques publiques favorisant des pratiques sobres, les conseils régionaux impactent de manière directe les modes de vie des habitants de leur territoire. Les changements de comportements individuels peuvent être encouragés et facilités par des politiques publiques régionales fortes notamment dans le secteur des transports (qualité du service et tarification TER, infrastructures cyclables...), de l'habitat (aides financières à la réhabilitation) et du développement économique (soutien aux filières et création d'emplois en lien avec la transition énergétique et écologique des territoires). Tout en réduisant les impacts environnementaux de nos modes de vie, la sobriété participe à une amélioration de la santé humaine, à la création d'emploi de qualité non délocalisables, à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes et à l'adaptation des territoires aux impacts du dérèglement climatique. Cette amélioration de la qualité de vie participe directement à la réduction des inégalités sociales.



LES BONNES PRATIQUES

Quelles politiques mettre en place ?

Mettre de la sobriété dans l'ensemble des politiques publiques élaborées et mises en place par les conseils régionaux constitue un enjeu majeur de la transition des territoires. Voici quelques leviers à actionner.

EXEMPLARITÉ DES RÉGIONS :

- Élaboration d'une stratégie globale de sobriété (au sein de l'organisation interne des CR mais également dans les politiques publiques portées)
- Mise en place d'une stratégie de sobriété à l'échelle du patrimoine bâti des conseils régionaux : identification des potentiels d'économies d'énergie reposant sur la sobriété, formation de référents énergie parmi les élus et les agents, élaboration d'outils de suivi et d'évaluation des économies financières réalisées grâce à la sobriété
- Élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier permettant d'identifier les espaces vacants et mutualisables au sein du patrimoine bâti des CR

VISION STRATÉGIQUE ET PLANIFICATION :

- Élaboration d'une vision partagée au sein du CR et avec les acteurs du territoire
- Définition d'objectifs chiffrés d'économies d'énergie et de réduction des émissions de GES à l'échelle du mandat et aux horizons 2030 et 2050 (cf. SNBC)
- Mise en place de démarches de prospective territoriale identifiant les gisements d'économies d'énergie résidant dans la mise en place de politiques publiques de sobriété et dans les évolutions sociétales.

- Identification des leviers de sobriété propre aux spécificités géographiques, topographiques, socioéconomiques des territoires infrarégionaux

ANIMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS TERRITORIAUX :

- Animation d'un réseau d'échange entre techniciens, élus et acteurs du territoire sur le sujet de la sobriété
- Soutien financier et technique à l'organisation sur les territoires de défi de sobriété, comme le programme Déclics
- Soutien financier et technique à la mise en place de politiques publiques de sobriété aux échelons communaux et intercommunaux.

FINANCEMENT :

- Fléchage de fonds européens sur des actions participant à la transition énergétique et écologique régionale, avec un axe fort autour de la sobriété
- Financement d'ingénierie à destination des collectivités locales (poste de « chargé.e de mission Sobriété, soutien aux politiques locales de sobriété)
- Comptabilité des économies financières réalisées par la mise en place de mesures de sobriété
- Mise en place d'un budget climatique régional, identifiant les actions relevant de la sobriété.

OBSERVATION :

- Identification des gisements de sobriété sur les territoires et dans les politiques régionales
- Définition et diffusion d'une méthodologie harmonisée d'évaluation des politiques publiques : construction d'indicateurs de suivi et d'évaluation des politiques publiques de sobriété
- Renforcement des observatoires régionaux climat-énergie sur le volet sobriété

APPUI AUX COLLECTIVITÉS LOCALES :

- Soutien financier à la création de postes de « chargé.e de mission Sobriété »
- Appui technique à l'intégration de mesures de sobriété dans les documents de planification
- Appui technique à la mise en place et à l'évaluation de politiques publiques de sobriété
- Sensibilisation et formation des élus locaux

CONCERTATION ET DIALOGUE TERRITORIAL :

- Organisation d'un débat public sur la transition énergétique et la place de la sobriété dans les territoires régionaux
- Mise en place d'instances citoyennes consultatives type « Convention Citoyenne pour le Climat » ou mobilisation d'experts et acteurs de la société civile via un « Haut Conseil Régional pour le Climat »

FORMATION ET PROFESSIONNALISATION :

- Identification des filières d'avenir « sobres » et soutien à la création d'emploi et aux relocalisations d'activités
- Soutien à des programmes de recherche en sciences sociales autour des modifications sociétales liées à la transition énergétique



POUR ALLER PLUS LOIN

ADEME, Panorama sur la notion de sobriété : définitions, mises en œuvre, enjeux, 2019

Réseau Action Climat, Rapport "Ma Région en Action : les leviers pour une transition écologique et juste", mai 2021

Voir page élus site du CLER-Réseau pour la transition énergétique : <https://cler.org/elus/boite-a-outils2-sobriete/>

Transithèque Sobriété ([lien à compléter](#))

Espace ressources sur le site de Virage Énergie : www.virage-energie.org/ressources



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est une association qui regroupe près de 300 structures (associations, entreprises, collectivités) engagées dans la mise en œuvre d'une transition énergétique ambitieuse partout en France.

Remerciements



Dans une logique d'anticipation et d'adaptation au dérèglement climatique, l'association Virage Énergie propose des pistes d'actions et des outils d'aide à la décision publique pour une transition vers une société sobre en énergie et en ressources naturelles.